



## COMPTE RENDU CAPL APPELS DE NOTE 2012

Les CAP L d'appels de note se sont déroulées le 5 juillet 2012.

Cette année ce sont 12 dossiers que nous avons examinés aux cours de ces commissions, 8 dossiers de cadres C, 5 dossiers de cadres B et aucun dossier de cadre A.

Nous vous rappelons ici que faire appel est un droit et que rien ne doit vous freiner si votre notation ne vous satisfait pas complètement.

Les élus et experts de la CGT Finances publiques se sont vus confier 6 dossiers.

Des réserves avaient été faites par la direction :

- Pour la CAPL C : un + 0,02 pour la filière gestion publique et un + 0,02 pour la filière fiscale.
- Pour la CAP L B : aucune réserve pour la filière gestion publique et un + 0,02 pour la filière fiscale.

Toutes les majorations mises en réserve ont été attribuées et quelques appréciations ont été modifiées.

Ces CAP ont été l'occasion pour les élus de mettre le doigt sur les conditions souvent désastreuses de l'exercice des missions ainsi que sur la gestion de la notation.

Cela permet également de rappeler à la direction que certains notateurs ne sont pas dans les clous ou de déceler des situations critiques.

La CGT revendique un système de notation basé sur des critères objectifs permettant une réelle reconnaissance de la valeur professionnelle des agents.

Nous voulons une notation de carrière reposant sur une note chiffrée et une appréciation littéraire.

L'appréciation de la valeur professionnelle d'un agent doit être reconnue de manière individuelle et non sur des critères de comparaison avec d'autres collègues, elle ne doit pas être non plus conditionnée par les objectifs.

Les élus et expert des CAPL B et C

Patrice GASIGLIA	Jean Baptiste JOLY
Sylviane FINE	Raymond CORBIN
Nathalie GHIO	